

Département de Maine et Loire
Arrondissement d'Angers
Commune de JARZE VILLAGES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 19 juillet 2021

Convocation du 13 juillet 2021

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Nombre de Conseillers présents : 19

Conformément à l'article L 121-17 du Code des Communes, un extrait de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie le 22 juillet 2021.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs HEUVELINE, LEGRAND, BERARDI, PRAIZELIN, COURCELLE, BELLARD, CULLERIER, EDIN, JOBERT, GERFAULT, LENOGUE, LUCIEN, LINARD, GUILLEUX, ORIEUX, LE MARREC, BEAUDOIN P.

Absents excusés : Mr BEAUDOIN J.P donne pouvoir à Mme PRAIZELIN Alexandra

Mr JOUSSAUME Cédric

Mr GOURDON Yves donne pouvoir à Mr EDIN François

Mr CHAPON Dominique donne pouvoir à Mme MARQUET Elisabeth

Mr CONGNARD André

Mme DESPLATS Raphaël

Mme MAUXION Anita

Absents : Mme LOISON Katy
Mr TUFFIER Jérôme

Convocation : 19/07/2021

Affichage : 22/07/2021

Secrétaire de séance : Mme Jennifer JOBERT

OBJET : CREATION D'ADRESSES LUE-EN-BAUGEOIS

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique sur tout le département et l'obligation faite aux communes de plus de 2000 habitants de réaliser un plan d'adressage, il devient nécessaire que chaque habitation dispose d'un numéro et d'un nom de voie unique pour permettre l'accès aux offres internet en très haut débit, améliorer l'acheminement postal, les livraisons, l'intervention des services de secours et la géolocalisation.

1. Modification de dénomination d'un lieu sur la commune déléguée de Lué-en-Baugeois :

La commune de Jarzé Villages a constaté une homonymie de dénomination d'un lieu sur les communes déléguées de Jarzé et de Lué-en-Baugeois (Place de l' Eglise). Cette situation est un risque de confusion pour les services de secours et d'incendie. En conséquence et en raison d'une contrainte technique de limitation de caractère sur une même ligne (38), la commune privilégie le choix de changement de nom de ce lieu sur un des deux sites.

Ainsi, **sur la commune déléguée de Lué-en-Baugeois :**

- **Au lieu de:**

Place de l'Eglise – Jarzé Villages

- **Lire :**

Place de l'Eglise Notre Dame – Jarzé Villages

2. Création d'adresses sur la commune déléguée de Lué-en-Baugeois :

► Place de l'Eglise Notre Dame :

N°1/ Parcelle N°A0188 / 1 Place de l'Eglise / Mme et Mr BOUGON Bénédicte

N°2/ Parcelle N°A0178 / 2 Place de l'Eglise / Mr AUVRAY Harold.

N°3/ Parcelle N°A0187 / 3 Place de l'Eglise / Mme MARTIN Marie Thérèse.

N°4/ Parcelle N°A0182 / Le Bourg Lué en B / Mairie Déléguée de Lué-en-Baugeois – Jarzé Villages.

N°5/ Parcelle N°A0186 / Le Bourg Lué en B / Eglise Notre Dame de Lué-en-Baugeois.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

Certifié conforme,
Le Maire, Elisabeth MARQUET.

